

Liberté Égalité Fraternité



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS CLERMONT AUVERGNE

17 mars 2023

Délibération du CA n° 2023/09

Objet: Politique d'achats du Crous

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.822-1 à L.822-5 ;

Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires :

Rapporteur:

Madame Marie-Christine GUILLOT, Directrice Adjointe du Crous Clermont Auvergne.

Délibération :

La politique d'achats du Crous est approuvée à l'unanimité

Résultat du vote :

Nombre de membres constituant le conseil d'administration : 28

Quorum: 10

Nombre de participants au vote: 26 dont 13 procuration(s)

Contre: 0
Abstention: 0
Pour: 26

Clermont-Ferrand, le 17 mars 2023 Le président du Conseil d'Administration

Monsieur Gabriele FIONI, Recteur délégué pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes.